

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007898800017	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : L'ISLE ADAM

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SIAVOS - EAUX USEES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	37

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 126 119,96	3 749 638,48

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 376 481,48

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 126 119,96	4 126 119,96
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 141 834,45	4 530 978,59

+

+

+

R	E		
P	O		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	56 194,08	100 130,01
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 566 919,93

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 198 028,53	5 198 028,53
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 324 148,49	9 324 148,49
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	534 331,67	0,00	443 513,96	443 513,96	443 513,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	313 041,00	0,00	331 365,00	331 365,00	331 365,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 905,10	0,00	53 024,00	53 024,00	53 024,00
Total des dépenses de gestion des services		894 277,77	0,00	827 902,96	827 902,96	827 902,96
66	Charges financières	267 511,01	0,00	206 348,99	206 348,99	206 348,99
67	Charges exceptionnelles	14 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	17 320,41		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 193 109,19	0,00	1 108 251,95	1 108 251,95	1 108 251,95
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		628 344,84	628 344,84	628 344,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 946 169,47		2 389 523,17	2 389 523,17	2 389 523,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 946 169,47		3 017 868,01	3 017 868,01	3 017 868,01
TOTAL		3 139 278,66	0,00	4 126 119,96	4 126 119,96	4 126 119,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 328 864,95	0,00	2 339 553,36	2 339 553,36	2 339 553,36
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	0,00	31 733,05	31 733,05	31 733,05
75	Autres produits de gestion courante	10 160,76	0,00	10 427,24	10 427,24	10 427,24
Total des recettes de gestion des services		2 419 225,71	0,00	2 381 713,65	2 381 713,65	2 381 713,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	50 498,29	0,00	21 703,50	21 703,50	21 703,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		7 161,91	7 161,91	7 161,91
Total des recettes réelles d'exploitation		2 469 724,00	0,00	2 410 579,06	2 410 579,06	2 410 579,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	297 050,85		1 339 059,42	1 339 059,42	1 339 059,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		297 050,85		1 339 059,42	1 339 059,42	1 339 059,42
TOTAL		2 766 774,85	0,00	3 749 638,48	3 749 638,48	3 749 638,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	376 481,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 678 808,59
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	308 134,00	12 807,00	130 035,00	130 035,00	142 842,00
21	Immobilisations corporelles	234 300,00	3 685,50	200 166,67	200 166,67	203 852,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 516 502,76	6 344,95	1 620 758,33	1 620 758,33	1 627 103,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 058 936,76	22 837,45	1 950 960,00	1 950 960,00	1 973 797,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 563 430,70	0,00	1 040 473,54	1 040 473,54	1 040 473,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 563 530,70	0,00	1 040 573,54	1 040 573,54	1 040 573,54
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	300 000,00	33 356,63	585 027,49	585 027,49	618 384,12
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 922 467,46	56 194,08	3 576 561,03	3 576 561,03	3 632 755,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	297 050,85		1 339 059,42	1 339 059,42	1 339 059,42
041	Opérations patrimoniales (4)	762 382,83		226 214,00	226 214,00	226 214,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 059 433,68		1 565 273,42	1 565 273,42	1 565 273,42
	TOTAL	5 981 901,14	56 194,08	5 141 834,45	5 141 834,45	5 198 028,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 198 028,53
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 866 976,25	0,00	700 869,09	700 869,09	700 869,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 866 976,25	0,00	700 869,09	700 869,09	700 869,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	420 943,69	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	309 063,61	86 372,81	100,00	100,00	86 472,81
	Total des recettes financières	730 907,30	86 372,81	1 000,00	1 000,00	87 372,81
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	300 000,00	13 757,20	585 027,49	585 027,49	598 784,69
	Total des recettes réelles d'investissement	2 897 883,55	100 130,01	1 286 896,58	1 286 896,58	1 387 026,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		628 344,84	628 344,84	628 344,84

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 946 169,47		2 389 523,17	2 389 523,17	2 389 523,17
041	Opérations patrimoniales (4)	762 382,83		226 214,00	226 214,00	226 214,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 708 552,30		3 244 082,01	3 244 082,01	3 244 082,01
TOTAL		5 606 435,85	100 130,01	4 530 978,59	4 530 978,59	4 631 108,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	566 919,93
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 198 028,53
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 678 808,59
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	443 513,96		443 513,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	331 365,00		331 365,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 024,00		53 024,00
66	Charges financières	206 348,99	0,00	206 348,99
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	71 703,50	95 703,50
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 317 819,67	2 317 819,67
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		628 344,84	628 344,84
	Dépenses d'exploitation – Total	1 108 251,95	3 017 868,01	4 126 119,96

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 339 059,42	1 339 059,42
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 040 473,54	0,00	1 040 473,54
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	142 842,00	100 000,00	242 842,00
21	Immobilisations corporelles (6)	203 852,17	50 000,00	253 852,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 627 103,28	50 000,00	1 677 103,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	26 214,00	26 314,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	618 384,12	0,00	618 384,12
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 632 755,11	1 565 273,42	5 198 028,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 198 028,53
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 339 553,36		2 339 553,36
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	31 733,05		31 733,05
75	Autres produits de gestion courante	10 427,24		10 427,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 703,50	1 339 059,42	1 360 762,92
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	7 161,91	0,00	7 161,91
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 410 579,06	1 339 059,42	3 749 638,48

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	376 481,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	701 769,09	0,00	701 769,09
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	147 917,50	147 917,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	86 472,81	0,00	86 472,81
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 317 819,67	2 317 819,67
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	598 784,69	0,00	598 784,69
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		628 344,84	628 344,84
Recettes d'investissement – Total		1 387 026,59	3 244 082,01	4 631 108,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	566 919,93
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 198 028,53
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	534 331,67	443 513,96	443 513,96
6063	Fournitures entretien et petit équipt	600,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	1 100,00	920,00	920,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 700,00	1 700,00
611	Sous-traitance générale	1 136,40	930,00	930,00
6135	Locations mobilières	2 627,60	3 730,00	3 730,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	8 500,00	8 500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	10 833,33	10 833,33
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	8 188,00	3 500,00	3 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	850,00	850,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 650,00	9 755,00	9 755,00
6156	Maintenance	11 623,00	12 270,00	12 270,00
6161	Multirisques	5 065,10	5 358,30	5 358,30
617	Etudes et recherches	313 548,95	253 008,33	253 008,33
618	Divers	22 750,00	16 125,00	16 125,00
6226	Honoraires	45 495,00	47 145,00	47 145,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	5 078,00	900,00	900,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	8 750,00	8 750,00
6251	Voyages et déplacements	400,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	5 000,00	4 200,00	4 200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	2 100,00	2 100,00
6262	Frais de télécommunications	3 900,00	5 500,00	5 500,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 299,00	1 299,00	1 299,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 300,00	5 040,00	5 040,00
6288	Autres	5 000,00	4 500,00	4 500,00
63512	Taxes foncières	3 800,00	3 480,00	3 480,00
6358	Autres droits	1 400,00	1 420,00	1 420,00
6378	Autres taxes et redevances	11 670,62	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	313 041,00	331 365,00	331 365,00
6218	Autre personnel extérieur	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	157,00	163,00	163,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 745,00	2 935,00	2 935,00
6411	Salaires, appointements, commissions	103 977,00	112 143,00	112 143,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	57 829,00	57 829,00
64141	Indemnité inflation	200,00	0,00	0,00
64148	Autres indemnités et avantages divers	58 076,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	1 381,00	2 071,00	2 071,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 141,00	56 378,00	56 378,00
6452	Cotisations aux mutuelles	8 497,00	6 689,00	6 689,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	57 567,00	59 717,00	59 717,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	840,00	840,00
648	Autres charges de personnel	25 000,00	31 300,00	31 300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	46 905,10	53 024,00	53 024,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 700,00	4 730,00	4 730,00
6518	Autres	1 343,21	4 280,00	4 280,00
6531	Indemnités élus	31 061,00	32 148,00	32 148,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 780,00	1 856,00	1 856,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,89	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		894 277,77	827 902,96	827 902,96
66	Charges financières (b) (8)	267 511,01	206 348,99	206 348,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	288 682,83	220 000,00	220 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-26 171,82	-24 491,01	-24 491,01
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	840,00	840,00
6688	Autre	0,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 000,00	24 000,00	24 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	17 320,41	0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	17 320,41	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 193 109,19	1 108 251,95	1 108 251,95
023	Virement à la section d'investissement	0,00	628 344,84	628 344,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 946 169,47	2 389 523,17	2 389 523,17
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	88 000,00	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	109 938,00	71 703,50	71 703,50
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 748 231,47	2 317 819,67	2 317 819,67
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 946 169,47	3 017 868,01	3 017 868,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 946 169,47	3 017 868,01	3 017 868,01
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 139 278,66	4 126 119,96	4 126 119,96

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	68 966,07
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-93 457,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-24 491,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 328 864,95	2 339 553,36	2 339 553,36
704	Travaux	42 519,20	27 500,00	27 500,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 723 173,00	1 758 333,33	1 758 333,33
70613	Participations assainissement collectif	260 100,00	258 500,00	258 500,00
7068	Autres prestations de services	103 250,00	102 585,00	102 585,00
7087	Remboursement de frais	199 822,75	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	192 635,03	192 635,03
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	31 733,05	31 733,05
741	Primes d'épuration	80 000,00	23 163,05	23 163,05
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	8 570,00	8 570,00
75	Autres produits de gestion courante	10 160,76	10 427,24	10 427,24
752	Revenus des immeubles	10 160,76	10 422,24	10 422,24
7588	Autres	0,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 419 225,71	2 381 713,65	2 381 713,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	50 498,29	21 703,50	21 703,50
7711	Dédits et pénalités perçus	500,79	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	49 997,50	21 703,50	21 703,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	7 161,91	7 161,91
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	7 161,91	7 161,91
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 469 724,00	2 410 579,06	2 410 579,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	297 050,85	1 339 059,42	1 339 059,42
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	297 050,85	1 339 059,42	1 339 059,42
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		297 050,85	1 339 059,42	1 339 059,42
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 766 774,85	3 749 638,48	3 749 638,48

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	376 481,48
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 126 119,96
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	308 134,00	130 035,00	130 035,00
2031	Frais d'études	233 814,00	104 285,00	104 285,00
2033	Frais d'insertion	4 320,00	750,00	750,00
2051	Concessions et droits assimilés	70 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	234 300,00	200 166,67	200 166,67
2111	Terrains nus	4 000,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	3 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	85 800,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	4 000,00	10 000,00	10 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	120 000,00	176 666,67	176 666,67
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	1 500,00	1 500,00
2184	Mobilier	2 500,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 516 502,76	1 620 758,33	1 620 758,33
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 516 502,76	1 620 758,33	1 620 758,33
Total des dépenses d'équipement		2 058 936,76	1 950 960,00	1 950 960,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 563 430,70	1 040 473,54	1 040 473,54
1641	Emprunts en euros	1 121 840,36	1 039 573,55	1 039 573,55
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	899,99	899,99
166	Refinancement de dette	1 440 690,34	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100,00	100,00	100,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	100,00	100,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 563 530,70	1 040 573,54	1 040 573,54
45811	travaux de branchements conventionnés (6)	100 000,00	83 333,33	83 333,33
45817	mise en conformité des réseaux privatifs (6)	200 000,00	312 500,00	312 500,00
45818	ALIMENTATION DES PÉNICHES À ASO - OPTIONS FLUIDES (6)	0,00	158 333,33	158 333,33
45819	REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO (6)	0,00	30 860,83	30 860,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		300 000,00	585 027,49	585 027,49
TOTAL DEPENSES REELLES		4 922 467,46	3 576 561,03	3 576 561,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	297 050,85	1 339 059,42	1 339 059,42
	Reprises sur autofinancement antérieur	297 050,85	1 339 059,42	1 339 059,42
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	180 719,46	200 787,68	200 787,68
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	45 621,82	320 175,87	320 175,87
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	44 590,94	54 533,37	54 533,37
13918	Autres subventions d'équipement	24 951,48	762 395,35	762 395,35
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	1 167,15	1 167,15	1 167,15
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	762 382,83	226 214,00	226 214,00
2031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	562 382,83	26 214,00	26 214,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 059 433,68	1 565 273,42	1 565 273,42
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 981 901,14	5 141 834,45	5 141 834,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	56 194,08
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 198 028,53
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 866 976,25	700 869,09	700 869,09
1641	Emprunts en euros	426 285,91	700 869,09	700 869,09
166	Refinancement de dette	1 440 690,34	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 866 976,25	700 869,09	700 869,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	420 943,69	0,00	0,00
1068	Autres réserves	420 943,69	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900,00	900,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	309 063,61	100,00	100,00
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	100,00	100,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	308 963,61	0,00	0,00
Total des recettes financières		730 907,30	1 000,00	1 000,00
45821	TRAVAUX DE BRANCHEMENT CONVENTIONNÉS (5)	100 000,00	83 333,33	83 333,33
45827	MISE EN CONFORMITÉ DES RÉSEAUX PRIVATIFS (5)	200 000,00	312 500,00	312 500,00
45828	ALIMENTATION DES PÉNICHES À ASO - OPTIONS FLUIDES (5)	0,00	158 333,33	158 333,33
45829	REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO (5)	0,00	30 860,83	30 860,83
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		300 000,00	585 027,49	585 027,49
TOTAL RECETTES REELLES		2 897 883,55	1 286 896,58	1 286 896,58
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	628 344,84	628 344,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 946 169,47	2 389 523,17	2 389 523,17
1641	Emprunts en euros	88 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	59 938,00	21 703,50	21 703,50
21532	Réseaux d'assainissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
28031	Frais d'études	17 658,00	44 062,33	44 062,33
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 284,00	11 974,01	11 974,01
28121	Aménagement Terrains nus	104,00	104,00	104,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 161,42	1 161,42	1 161,42
28128	Aménagement Autres terrains	3 337,70	7 938,83	7 938,83
28131	Bâtiments	123 339,49	123 339,49	123 339,49
28135	Installations générales, agencements, ..	1 347,02	1 347,02	1 347,02
28153	Installations à caractère spécifique	1 502 200,47	1 578 008,44	1 578 008,44
28175	Matériel et outillage technique (mad)	72 787,35	538 945,98	538 945,98
28182	Matériel de transport	5 484,50	5 484,50	5 484,50
28183	Matériel de bureau et informatique	8 187,87	4 232,69	4 232,69
28184	Mobilier	967,63	931,59	931,59
28188	Autres	372,02	289,37	289,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 946 169,47	3 017 868,01	3 017 868,01
041	Opérations patrimoniales (8)	762 382,83	226 214,00	226 214,00
2031	Frais d'études	77 938,27	50 000,00	50 000,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	584 444,56	76 214,00	76 214,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 708 552,30	3 244 082,01	3 244 082,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 606 435,85	4 530 978,59	4 530 978,59

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	100 130,01
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	566 919,93
--	-------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 198 028,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9622751104A	27/06/2022	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 040 823,28									
1641 Emprunts en euros (total)					16 040 823,28									
136-2	Agence de l'eau Seine Normandie	13/11/2018	13/11/2018	13/11/2019	4 890,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
142-3	Agence de l'eau Seine Normandie	16/04/2019	16/04/2019	16/04/2020	30 886,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
143	Agence de l'eau Seine Normandie	07/12/2021	07/12/2021	07/12/2022	67 771,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 103	Agence de l'eau Seine Normandie	11/04/2012	11/04/2012	10/04/2013	101 017,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 104	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2012	03/09/2012	02/09/2013	39 129,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 105	Agence de l'eau Seine Normandie	06/06/2013	06/06/2013	05/06/2014	55 319,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 106	Agence de l'eau Seine Normandie	03/09/2012	03/09/2012	02/09/2013	20 655,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 107	Agence de l'eau Seine Normandie	29/05/2012	29/05/2012	28/05/2013	26 149,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 109	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2011	03/11/2011	02/11/2012	17 424,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 110	Agence de l'eau Seine Normandie	18/12/2012	18/12/2012	17/12/2013	128 183,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 110-2	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	11 457,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 112	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	21 247,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 112 bis	Agence de l'eau Seine Normandie	09/07/2013	09/07/2013	08/07/2014	26 431,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 113	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	71 688,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 117	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	43 445,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 119	Agence de l'eau Seine Normandie	11/03/2014	11/03/2014	10/03/2015	64 772,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
AESN 120	Agence de l'eau Seine Normandie	08/04/2014	08/04/2014	07/04/2015	18 879,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 121	Agence de l'eau Seine Normandie	26/01/2015	26/01/2015	26/01/2016	18 386,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 127	Agence de l'eau Seine Normandie	25/06/2014	25/06/2014	24/06/2015	15 131,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 129	Agence de l'eau Seine Normandie	28/05/2015	28/05/2015	28/05/2016	14 862,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 130	Agence de l'eau Seine Normandie	08/12/2014	08/12/2014	08/12/2015	31 900,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 136	Agence de l'eau Seine Normandie	04/05/2016	04/05/2016	03/05/2017	83 973,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 142-1	Agence de l'eau Seine Normandie	15/11/2016	15/11/2016	14/11/2017	77 217,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 142-2	Agence de l'eau Seine Normandie	28/09/2017	28/09/2017	28/09/2018	46 330,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
AESN 78-2	Agence de l'eau Seine Normandie	10/03/2009	10/03/2009	09/03/2010	68 202,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 80-2	Agence de l'eau Seine Normandie	22/02/2011	22/02/2011	21/02/2012	3 764,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 86	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2009	18/09/2009	17/09/2010	128 270,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN 90	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	13 116,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
AESN115	Agence de l'eau Seine Normandie	23/10/2013	23/10/2013	23/10/2014	11 147,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BP 02	BANQUE POSTALE	25/09/2015	19/10/2015	01/02/2016	695 000,00	F	Taux fixe à 2.24 %	2,240	2,259	EUR	T	C	O	A-1
BP01	BANQUE POSTALE	24/07/2014	07/08/2014	01/12/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,341	EUR	T	C	O	A-1
CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	20/08/2009	31/07/2009	30/10/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,494	EUR	T	C	O	A-1
CDC 30-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/01/2012	01/06/2022	01/06/2023	428 868,61	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
CDC 31-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/07/2012	01/06/2022	01/06/2023	254 500,11	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CDC 32-réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/12/2012	01/06/2022	01/06/2023	1 149 953,94	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	1,520	EUR	A	P	O	A-1
CDC 33 -réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/10/2013	01/06/2022	01/01/2023	315 399,91	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,850	1,850	EUR	T	C	O	A-1
CDC 36-Réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2014	01/06/2022	01/01/2023	368 333,40	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	1,850	1,850	EUR	T	C	O	A-1
CDC 37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/11/2015	01/12/2015	01/03/2016	21 867,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,762	EUR	T	C	O	A-1
CDC 38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2015	21/12/2015	01/01/2017	133 774,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
CDC 39	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2015	21/12/2015	01/01/2017	249 500,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
CDC 40	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/07/2016	25/07/2016	01/03/2017	167 000,00	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,190	EUR	T	P	O	A-1
CE 21	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2008	25/10/2008	05/01/2009	1 155 000,00	F	Taux fixe à 5.28 %	5,280	5,280	EUR	A	C	O	A-1
CE 31	CAISSE D'EPARGNE	23/03/2014	30/12/2013	05/05/2014	200 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	C	O	A-1
CE32	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2021	30/12/2021	25/04/2022	423 720,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630	EUR	T	C	O	A-1
CE33	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2022	25/01/2022	25/04/2022	1 528 690,34	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,640	EUR	T	C	O	A-1
Dexia AUVERS	SFIL CAFFIL	14/11/2006	01/01/2007	01/04/2007	687 575,97	C	Taux fixe 3.78% à barrière 5% sur Euribor 3M(Postfixé)	3,780	3,891	EUR	T	P	O	A-1

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
SG 01	SOCIETE GENERALE	31/12/2008	31/12/2008	31/03/2009	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,480	4,623	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 040 823,28									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 651 785,31					1 039 573,55	210 624,73	0,00	64 708,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 651 785,31					1 039 573,55	210 624,73	0,00	64 708,48
136-2	N	0,00	A-1	3 586,00	10,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	326,00	0,00	0,00	0,00
142-3	N	0,00	A-1	24 708,79	11,29	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 059,07	0,00	0,00	0,00
143	N	0,00	A-1	63 252,93	13,93	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 518,07	0,00	0,00	0,00
AESN 103	N	0,00	A-1	33 672,30	4,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 734,47	0,00	0,00	0,00
AESN 104	N	0,00	A-1	13 043,00	4,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 608,60	0,00	0,00	0,00
AESN 105	N	0,00	A-1	22 127,63	5,43	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 687,93	0,00	0,00	0,00
AESN 106	N	0,00	A-1	6 885,00	4,67	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 377,00	0,00	0,00	0,00
AESN 107	N	0,00	A-1	8 716,30	4,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 743,27	0,00	0,00	0,00
AESN 109	N	0,00	A-1	4 646,40	3,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 161,60	0,00	0,00	0,00
AESN 110	N	0,00	A-1	42 727,70	4,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 545,53	0,00	0,00	0,00
AESN 110-2	N	0,00	A-1	3 819,00	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	763,80	0,00	0,00	0,00
AESN 112	N	0,00	A-1	7 082,30	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 416,47	0,00	0,00	0,00
AESN 112 bis	N	0,00	A-1	10 572,37	5,52	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 762,07	0,00	0,00	0,00
AESN 113	N	0,00	A-1	23 896,00	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 779,20	0,00	0,00	0,00
AESN 117	N	0,00	A-1	14 481,70	4,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 896,33	0,00	0,00	0,00
AESN 119	N	0,00	A-1	30 226,96	6,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 318,13	0,00	0,00	0,00
AESN 120	N	0,00	A-1	8 810,20	6,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 258,60	0,00	0,00	0,00
AESN 121	N	0,00	A-1	9 805,89	7,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 225,73	0,00	0,00	0,00
AESN 127	N	0,00	A-1	7 061,16	6,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 008,73	0,00	0,00	0,00
AESN 129	N	0,00	A-1	7 926,40	7,41	F	Taux fixe à 0 %	0,000	990,80	0,00	0,00	0,00
AESN 130	N	0,00	A-1	14 886,64	6,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 126,67	0,00	0,00	0,00
AESN 136	N	0,00	A-1	50 383,80	8,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 598,20	0,00	0,00	0,00
AESN 142-1	N	0,00	A-1	46 330,20	8,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 147,80	0,00	0,00	0,00
AESN 142-2	N	0,00	A-1	30 886,65	9,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 088,67	0,00	0,00	0,00
AESN 78-2	N	0,00	A-1	9 093,60	1,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 546,80	0,00	0,00	0,00

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
AESN 80-2	N	0,00	A-1	1 003,77	3,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	250,93	0,00	0,00	0,00
AESN 86	N	0,00	A-1	17 102,71	1,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 551,33	0,00	0,00	0,00
AESN 90	N	0,00	A-1	2 623,20	2,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	874,40	0,00	0,00	0,00
AESN115	N	0,00	A-1	4 458,83	5,81	F	Taux fixe à 0 %	0,000	743,13	0,00	0,00	0,00
BP 02	N	0,00	A-1	451 750,00	12,83	F	Taux fixe à 2.24 %	2,259	34 750,00	9 827,30	0,00	1 530,85
BP01	N	0,00	A-1	587 500,00	11,67	F	Taux fixe à 3.3 %	3,341	50 000,00	18 768,76	0,00	1 428,85
CA 01	N	0,00	A-1	1 012 500,00	6,58	F	Taux fixe à 4.42 %	4,494	150 000,00	42 263,97	0,00	6 475,60
CDC 30-réam	N	0,00	A-1	428 868,61	6,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	53 011,63	6 518,81	0,00	7 680,85
CDC 31-réam	N	0,00	A-1	254 500,11	7,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	26 815,54	3 868,40	0,00	4 652,86
CDC 32-réam	N	0,00	A-1	1 149 953,94	7,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.52)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,520	121 165,52	17 479,30	0,00	21 023,86
CDC 33 -réam	N	0,00	A-1	315 399,91	11,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.85)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,850	26 842,56	11 234,30	0,00	3 191,92
CDC 36-Réam	N	0,00	A-1	368 333,40	12,50	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	2,850	28 888,88	13 153,24	0,00	3 754,81
CDC 37	N	0,00	A-1	14 213,48	12,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,034	1 093,36	540,04	0,00	49,67
CDC 38	N	0,00	A-1	93 641,80	13,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	6 688,70	1 404,63	0,00	2 601,34
CDC 39	N	0,00	A-1	174 650,00	13,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	12 475,00	2 619,75	0,00	4 851,74
CDC 40	N	0,00	A-1	120 981,97	13,92	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	7 991,09	1 397,90	0,00	107,83
CE 21	N	0,00	A-1	73 889,24	0,01	F	Taux fixe à 5.28 %	5,280	73 889,24	3 901,35	0,00	0,00

SYNDICAT ASSAINISSEMENT VALLÉE DE L'OISE - SIAVOS - EAUX USEES - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
CE 31	N	0,00	A-1	141 666,55	21,09	F	Taux fixe à 4.09 %	4,153	6 666,68	5 691,92	0,00	843,56
CE32	N	0,00	A-1	407 830,50	19,07	F	Taux fixe à 1.62 %	1,630	21 186,00	6 478,14	0,00	1 130,94
CE33	N	0,00	A-1	1 424 461,46	10,07	F	Taux fixe à 1.63 %	1,640	138 971,84	22 369,26	0,00	3 783,27
Dexia AUVERS	N	0,00	A-1	207 826,91	4,00	V	Euribor 3M-Floor 0 sur Euribor 3M	2,234	45 028,18	4 799,00	0,00	1 600,53
SG 01	N	0,00	A-1	900 000,00	6,00	F	Taux fixe à 4.48 %	4,623	150 000,00	38 308,66	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 651 785,31					1 039 573,55	210 624,73	0,00	64 708,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47	0	0	0	0
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	8 651 785,31	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2022-02-28

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	PLANTATION ARBRES ET ARBUSTRES	15	28/02/2022
L	AGT ET AMGT DE BATIMENTS ADMINISTRATIF	15	28/02/2022
L	AGT ET AMGT DE BATIMENTS D'EXPLOITATION	15	28/02/2022
L	FRAIS ETUDES	5	28/02/2022
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/02/2022
L	LOGICIEL, PROGICIEL	3	28/02/2022
L	MOBILIER DE BUREAU	10	28/02/2022
L	APPAREILS LABORATOIRE, BUREAU, OUTILS	5	28/02/2022
L	ORGANES D'OBTURATION	4	28/02/2022
L	RESEAU SOUS CHARTE QUALITE	75	28/02/2022
L	RESEAU HORS CHARTE QUALITE	50	28/02/2022
L	POMPES, APPAREILS MECA, CHAUFFAGE, VENTILATION	10	28/02/2022
L	POSTES DE RELEVAGE	30	28/02/2022
L	ORGANES DE REGULATION	4	28/02/2022
L	REHABILITATION SOUS CHARTE QUALITE	75	28/02/2022
L	REHABILITATION HORS CHARTE QUALITE	50	28/02/2022
L	OUVRAGES COURANTS STATION EPURATION	25	28/02/2022
L	OUVRAGES LOURDS STATION EPURATION	50	28/02/2022
L	DOCUMENTS D'URBANISME	7	28/02/2022
L	VEHICULES ET ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS	5	28/02/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		17 320,41	17 320,41	7 161,91	10 158,50
actif circulant	0,00	01/01/2022	17 320,41	17 320,41	7 161,91	10 158,50
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		17 320,41	17 320,41	7 161,91	10 158,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 378 632,97	2 378 632,97
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 039 573,55	1 039 573,55
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 039 573,55	1 039 573,55
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 339 059,42	1 339 059,42
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 339 059,42	1 339 059,42
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 378 632,97	56 194,08	0,00	2 434 827,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 946 264,51	III 2 946 264,51
Ressources propres externes de l'année (a)		100,00	100,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	100,00	100,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 946 164,51	2 946 164,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	44 062,33	44 062,33
2805	Licences, logiciels, droits similaires	11 974,01	11 974,01
28121	Aménagement Terrains nus	104,00	104,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 161,42	1 161,42
28128	Aménagement Autres terrains	7 938,83	7 938,83
28131	Bâtiments	123 339,49	123 339,49
28135	Installations générales, agencements, ..	1 347,02	1 347,02
28153	Installations à caractère spécifique	1 578 008,44	1 578 008,44
28175	Matériel et outillage technique (mad)	538 945,98	538 945,98
28182	Matériel de transport	5 484,50	5 484,50
28183	Matériel de bureau et informatique	4 232,69	4 232,69
28184	Mobilier	931,59	931,59
28188	Autres	289,37	289,37
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	628 344,84	628 344,84

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 946 264,51	100 130,01	566 919,93	0,00	3 613 314,45

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 434 827,05
Ressources propres disponibles	IV	3 613 314,45
Solde	V = IV – II (6)	1 178 487,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés travaux de branchement conventionnés			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	404 205,33	19 653,13	83 333,33	102 986,46
4581 travaux de branchements conventionnés (5)	404 205,33	19 653,13	83 333,33	102 986,46
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	404 205,33	19 653,13	83 333,33	102 986,46
RECETTES (b)	407 899,62	13 757,20	83 333,33	97 090,53
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	407 899,62	13 757,20	83 333,33	97 090,53
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	407 899,62	13 757,20	83 333,33	97 090,53

N° opération : 4	Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	129 122,95	0,00	0,00	0,00
4581 travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE (5)	129 122,95	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	129 122,95	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	129 126,57	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	129 126,57	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4		Intitulé de l'opération : travaux de branchements conventionnés -BELLERIVE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	129 126,57	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 7		Intitulé de l'opération : mise en conformité des réseaux privatifs mise en conformité des réseaux privatifs			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	5 433,00	13 703,50	312 500,00	326 203,50	
4581 mise en conformité des réseaux privatifs (5)	5 433,00	13 703,50	312 500,00	326 203,50	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	5 433,00	13 703,50	312 500,00	326 203,50	
RECETTES (b)	0,00	0,00	312 500,00	312 500,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	312 500,00	312 500,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	312 500,00	312 500,00	

N° opération : 8		Intitulé de l'opération : ALIMENTATION DES PÉNICHES À ASO - OPTIONS FLUIDES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	
4581 ALIMENTATION DES PÉNICHES À ASO - OPTIONS FLUIDES (5)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	
RECETTES (b)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 8		Intitulé de l'opération : ALIMENTATION DES PÉNICHES À ASO - OPTIONS FLUIDES			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	158 333,33	158 333,33	

N° opération : 9		Intitulé de l'opération : REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	
4581 REMISE EN CONFORMITÉ MAISON DE L'ISLE À ASO (5)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	
RECETTES (b)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	30 860,83	30 860,83	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,90	2,90
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
rédacteur principal	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	3,80	0,90	4,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2023

Présenté par (1) Le Président du comité syndical,

A Au siège du syndicat le 20/03/2023

(1) Le Président du comité syndical,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Auvers-sur-Oise, le 20/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - Le Président - EON Pierre-Edouard	
02 - La Vice-présidente - MEZIERES Isabelle	
03 - Le Vice-président - COURTOIS Jean-Pierre	
04 - Le Vice-président -BERNARD Dominique	
05 - Le Vice-président -MACE Bruno	
06 - titulaire - LEMBA DIYANGI Abel	
07 - titulaire - OBERTI Jean-Pierre	
08 - titulaire - MARCHAIS Hubert	
09 - titulaire -DOHY Alexandre	
10 - titulaire - FRANCOIS Jérôme	
11 - titulaire - MAGNE Nadège	
12 - titulaire - HUART Sébastien	
13 - titulaire - MONTAGNIER Eric	
14 - suppléant - MEZIERES Christophe	
15 - suppléant - LEBOURGEOIS Marc	
16 - suppléant - ROVIRA Martine	
17 - suppléant - RIO Bernard	
18 - suppléant - LEMAIRE Eric	
19 - suppléant - RENARD Patrice	
20 - suppléant - CHAMBERT Stéphane	
21 - suppléant - GONIDEC Laurent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22 - suppléant - LAPLAIGE Estelle	
23 - suppléant - DAVENNE Thomas	
24 - suppléant - LAMBERT Christian	
25 - suppléant - LOPES Sandra	
26 - suppléant - MOURA-CASSIA Marion	

Certifié exécutoire par (1) Le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/03/2023, et de la publication le 27/03/2023

A Auver-sur-Oise, le 27/03/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : L'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.